



Charte Ethique & Déontologie des affaires

En vigueur le 01/08/2023



Préambule

Open est signataire depuis 2009 du Pacte Mondial des Nations Unies, relatif aux droits de l'Homme, aux normes internationales du travail, à la protection de l'environnement et à la lutte contre la corruption.

La Charte Ethique d'Open met en évidence la relation de confiance avec l'ensemble de nos parties prenantes : collaborateurs, clients, fournisseurs, actionnaires et prestataires. Elle a pour objet de formaliser notre engagement en matière d'éthique, des droits de l'homme, de sécurité, de cybersécurité, et de développement durable.

Notre raison d'être « Faire du numérique le vecteur de transformation pour un monde plus humain et durable » est illustrée par nos trois valeurs : agilité, responsabilité et engagement.

Open s'engage à faire connaître cette Charte éthique à l'ensemble de ses parties prenantes. Depuis 2016, et sa mise à jour en 2023, elle est notamment intégrée au contrat de travail signé par chaque nouvel entrant dans la société, publié sur l'intranet accessible à tous les collaborateurs et sur le site internet Open.



Comment appliquer cette Charte Éthique ?

Cette Charte Éthique couvre la majorité des situations d'ordre éthique et doit servir de référence pour gérer une situation soulevant une difficulté éthique.

Si la situation n'est pas abordée dans cette Charte Éthique, il faut agir avec discernement en se questionnant sur les conséquences que pourra avoir la gestion de cette situation. Il est également fortement recommandé de demander conseil à son supérieur hiérarchique pour aborder une situation inhabituelle ou signaler un comportement contraire aux dispositions de cette Charte Éthique.

Enfin, en cas de situation ou comportements contraires aux dispositions de cette Charte Éthique, il est recommandé de signaler ce comportement au travers de la procédure d'alerte mise en place au sein du groupe.

En cas de violation de la présente charte, Open se réserve le droit de conduire toute enquête et prendre toute mesure qu'elle jugerait nécessaire conformément au droit applicable. Pour les collaborateurs, la sanction peut aller jusqu'au licenciement. Le cas échéant, la responsabilité pourra également être recherchée sur un plan judiciaire.

La présente charte entre en vigueur à la date mentionnée en page de garde.

Sommaire

01 | Agir en conformité avec les droits de l'homme

02 | Lutter contre le travail forcé et le travail des enfants

03 | Lutter contre les discriminations

04 | Prévenir et lutter la corruption

05 | Eviter tous conflits d'intérêts

06 | Lutter contre la fraude et le blanchiment d'argent

07 | Honorer des relations commerciales loyales et intègres

08 | Protéger les informations personnelles et respecter les règles de confidentialité

09 | S'assurer d'une relation équilibrée et durable avec nos fournisseurs

10 | S'engager pour le climat et agir pour un numérique plus responsable

11 | Assurer la santé et la sécurité de nos collaborateurs

01 | Agir en conformité avec les Droits de l'Homme



Chez Open, nous croyons fermement en la nécessité d'agir en conformité avec les Droits de l'Homme, en garantissant la dignité, le respect et l'équité pour toutes les parties prenantes impactées par nos activités. Nous nous engageons à prévenir toute forme de travail abusif, protégeant ainsi les droits des individus les plus vulnérables.



Nous devons

Nous engager à respecter et à promouvoir les droits fondamentaux issus de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, la dignité et la valeur de la personne humaine, et l'égalité des droits des femmes et des hommes.

Communiquer la Charte Ethique à tous nos nouveaux collaborateurs.



Nous ne devons pas

Pratiquer des propos ou des comportements discriminants, intimidants ou d'harcèlement.

Tolérer des propos dévalorisants, racistes, sexistes, homophobes ou xénophobes.

02 | Lutter contre le travail forcé et le travail des enfants



Chez Open, nous nous engageons à lutter contre les conditions de travail abusives, telles que le travail des enfants, le travail forcé et toute autre forme de traitement inapproprié. Nous prenons la responsabilité d'évaluer rigoureusement notre chaîne de valeur afin de garantir des conditions de travail sûres avec des horaires de travail décents et un salaire minimum.



Nous devons

Nous engager à respecter les droits de l'enfant en toutes circonstances.

Travailler en étroite collaboration avec nos partenaires commerciaux pour prévenir l'exploitation des enfants.

Promouvoir des conditions de travail sûres et respectueuses au sein de notre entreprise, ainsi que chez nos partenaires commerciaux.

S'informer sur nos partenaires commerciaux pour s'assurer qu'ils respectent les fondamentaux des droits humains, et qu'ils ne font pas travailler des enfants.

Signaler tout problème concernant les activités non-respectueuses des droits humains à son supérieur hiérarchique



Nous ne devons pas

Travailler avec des partenaires non-respectueux des droits humains.

Passer commande auprès d'un fournisseur étranger dont nous savons qu'il fait travailler des enfants.

03 | Lutter contre les discriminations



Chez Open, nous sommes résolument engagés dans la lutte contre toute forme de discriminations. Notre charte éthique repose sur les principes fondamentaux de l'égalité, de la diversité, et de l'inclusion, garantissant ainsi un environnement de travail respectueux où chacun est traité équitablement. Nous nous efforçons de promouvoir une culture d'égalité et de prendre des mesures concrètes pour prévenir et éliminer toute forme de discrimination au sein d'Open.



Nous devons

Exiger de nous-mêmes et des autres un comportement garantissant le respect des personnes, de leur vie privée et de leurs différences.

Prévenir et lutter contre toute forme de discrimination en faisant preuve d'un comportement inclusif.

Impliquer une égalité de traitement à toute personne, quels que soient sa race, sa couleur, ses croyances, sa religion, son pays d'origine, son âge, son sexe, son état civil, son statut légal en tant qu'étranger, son handicap.



Nous ne devons pas

Commettre une action entachée de discrimination, de calomnie, de diffamation, de harcèlement.

Exiger de nos clients, fournisseurs et autres parties tiers l'engagement de respecter les principes fondamentaux d'interdiction du harcèlement, de la discrimination, du travail forcé et du travail des enfants, conformément aux conventions adoptées par l'Organisation Internationale du Travail (OIT).

04 | Prévenir et lutter contre la corruption



Chez Open, la prévention et la lutte contre la corruption sont des valeurs fondamentales. Nous nous engageons fermement à maintenir des normes élevées d'intégrité et de transparence dans nos activités. Notre charte éthique vise à prévenir la corruption sous toutes ses formes et à promouvoir une culture de responsabilité et de respect des lois anti-corruption.



Nous devons

Défendre une politique de tolérance zéro à l'égard de la corruption, en conformité avec la loi française Sapin 2.

Refuser toute forme de corruption.



Nous ne devons pas

Offrir ou donner des paiements ou des cadeaux afin d'influencer une décision discrétionnaire.

Accepter des paiements ou des cadeaux de parties tierces afin d'influencer une décision discrétionnaire.

Promettre ou donner, directement ou indirectement, des pourboires, pots-de-vin, dessous-de-table, récompenses ou autres avantages à des membres d'organismes gouvernementaux ou de toute autre organisation.

05 | Eviter tous conflits d'intérêts



Chez Open, nous accordons une importance primordiale à l'évitement de tous conflits d'intérêt. Notre charte éthique repose sur des principes de transparence et d'intégrité, visant à garantir que les intérêts personnels ne compromettent jamais nos décisions et actions professionnelles. Nous nous engageons à agir de manière responsable, en évitant tout conflit d'intérêt réel ou potentiel qui pourrait influencer notre objectivité et notre engagement envers nos clients, partenaires et parties prenantes.



Nous devons

Reconnaître les situations à risque susceptibles d'interférer avec l'intérêt d'Open.

Déclarer à notre responsable toute situation à risque que nous identifions.

Respecter la Politique Cadeaux et Invitations du groupe.



Nous ne devons pas

Tirer, ou sembler tirer, un avantage personnel d'une décision ou d'une situation professionnelle.

Exercer toute activité ou association et tout placement, à titre personnel, qui pourraient sembler nuire à l'exactitude du jugement quant à ce qui correspond aux intérêts d'Open.

06 | Lutter contre la fraude et le blanchiment d'argent



Chez Open, la lutte contre la fraude et le blanchiment d'argent occupent une place centrale. Nous sommes résolument engagés à prévenir, détecter et combattre ces pratiques illégales, en maintenant des normes rigoureuses de conformité et d'intégrité. Notre charte éthique souligne notre engagement ferme à respecter les lois et réglementations en vigueur, ainsi qu'à promouvoir une culture d'éthique et de responsabilité au sein d'Open.



Nous devons

Nous engager à faire preuve de transparence et de vigilance par rapport à la nature des financements, à leurs provenances et leurs destinations.

Respecter les lois relatives aux flux financiers.

S'assurer de bien connaître nos partenaires commerciaux, notamment leurs méthodes de paiement, dès que nous entrons en relation d'affaires avec eux.

Être attentif à tout comportement qui pourrait indiquer qu'un partenaire commercial essaie de nous utiliser pour blanchir de l'argent.



Nous ne devons pas

Accepter un paiement important en espèces.

Accepter une transaction en provenance ou à destination d'États considérés comme paradis fiscaux.

07 | Honorer des relations commerciales loyales et intègres



Chez Open, nous nous engageons à honorer des pratiques loyales avec nos concurrents, en maintenant des normes élevées d'intégrité et de transparence. Notre charte éthique reflète notre engagement à agir de manière équitable, à respecter les droits des autres parties prenantes et à promouvoir des pratiques commerciales éthiques et responsables.



Nous devons

Agir de manière loyale avec nos concurrents, nos clients, nos fournisseurs et nos prestataires.

Respecter les relations commerciales loyales notamment en nous interdisant d'accéder à des informations confidentielles sur nos concurrents.

Être vigilant lors de notre participation à des associations professionnelles ou à des groupes de travail en présence de concurrents.

Offrir des produits et des services de valeur, qui correspondent le mieux aux demandes ou aux besoins d'un client, et ce, à un prix convenable.



Nous ne devons pas

Tirer indûment profit de quiconque par le biais de manipulation, dissimulation, abus d'information privilégiée, altération de faits avérés, ou toute autre pratique commerciale déloyale.

Avoir recourt à une fausse représentation ou à des mensonges concernant produits et services ou les besoins du client pour réaliser une vente.

Répandre des rumeurs, même indirectement, sur nos concurrents, leurs produits ou leur situation financière.

Intervenir dans des activités extérieures concurrentes d'Open ou favoriser ses concurrents.

Participer à une discussion ou réunion lors desquelles des informations commercialement sensibles sont échangées sur nos concurrents.

08 | Protéger les informations personnelles et respecter les règles de confidentialité



Chez Open, nous nous engageons à préserver la vie privée de nos fournisseurs, clients, collaborateurs ou prestataires en appliquant des mesures de sécurité appropriées pour protéger leurs informations personnelles. Notre charte éthique renforce notre engagement à respecter les normes légales et éthiques en matière de confidentialité, en veillant à ce que les informations confidentielles soient traitées avec le plus grand soin et utilisées uniquement dans le cadre autorisé.



Nous devons

Respecter le droit à la confidentialité et à la protection des données de nos fournisseurs, clients, collaborateurs ou prestataires.

Prendre des mesures appropriées en matière de sécurité et cybersécurité – entre autres, sécuriser les documents, limiter l'accès aux ordinateurs et supports électroniques et appliquer des méthodes d'élimination convenables – pour éviter tout accès non autorisé à de telles informations.



Nous ne devons pas

Utiliser ou divulguer des informations confidentielles ou relevant de sa propriété intellectuelle, d'un client ou d'un fournisseur à des tierces parties.

Dévoiler nos identifiants et nos mots de passe à des collaborateurs ou à des tierces parties.

Permettre l'entrée de personnes non autorisées dans les locaux.

09 | S'assurer d'une relation équilibrée et durable avec nos fournisseurs



Chez Open, nous valorisons une relation équilibrée et durable avec nos fournisseurs, fondée sur des principes d'équité et de transparence. Notre charte éthique met l'accent sur l'importance de maintenir des partenariats solides et durables, des pratiques commerciales éthiques et une collaboration basée sur la confiance. Nous nous engageons à établir des relations mutuellement bénéfiques avec nos fournisseurs, en veillant à ce que nos interactions soient guidées par des normes éthiques, sociales et environnementales élevées.



Nous devons

Entretenir une relation respectueuse avec l'ensemble de nos fournisseurs, favorable au développement de relations collaboratives.

Attendre de nos fournisseurs qu'ils appliquent des pratiques commerciales dans le respect des droits de l'homme, de l'environnement, de la santé, de la sécurité et des conditions de travail décentes et des normes commerciales justes.



Nous ne devons pas

Travailler avec un fournisseur ne respectant pas les droits de l'homme, de l'environnement, de la santé, de la sécurité et des conditions de travail décentes et des normes commerciales justes.

10 | S'engager pour le climat et agir pour un numérique plus responsable



Chez Open, nous sommes résolument engagés pour la protection de l'environnement et la promotion d'un numérique plus responsable. Nous nous engageons à agir de manière proactive pour réduire les impacts environnementaux de nos activités et à promouvoir des pratiques durables tout au long de notre chaîne de valeur. Nous nous efforçons de réduire notre empreinte carbone, d'adopter des technologies éco-responsables et de sensibiliser nos collaborateurs et partenaires à l'importance de la responsabilité environnementale dans le secteur numérique.



Nous devons

Adopter les bonnes pratiques et les comportements pour réduire notre impact environnemental.

Mesurer et maîtriser les impacts sur l'environnement et le numérique de notre activité.

Communiquer et publier notre bilan GES sur les scopes 1, 2 et 3.

S'engager à réduire nos émissions de CO2.

Conseiller et inciter nos collaborateurs, nos clients et nos fournisseurs pour réduire leur empreinte carbone.

Réduire nos déchets et encourager l'utilisation de produits recyclables et écologiques.

Réduire notre consommation d'énergie, d'eau et de matières premières.



Nous ne devons pas

Simplement respecter la réglementation en matière d'environnement mais se fixer des objectifs quantifiés et datés.

11 | Assurer la santé et la sécurité de nos collaborateurs



Chez Open, la santé et la sécurité de nos collaborateurs sont des priorités absolues. Nous nous engageons fermement à créer un environnement de travail sûr, sain et respectueux pour tous. Nous nous engageons à mettre en place des mesures préventives et à promouvoir une culture de sécurité au sein de notre entreprise, afin d'assurer le bien-être de nos collaborateurs.



Nous devons

Identifier et évaluer les risques professionnels et mettre en place des mesures préventives pour les réduire.

Respecter toutes les lois et réglementations relatives à la santé et à la sécurité au travail. Suivre toutes les consignes de sécurité en vigueur dans l'entreprise.

Former tous les collaborateurs aux pratiques de sécurité et à la gestion des risques professionnels.

Protéger la santé mentale et physique de tous les employés.

Signaler immédiatement tout danger ou incident de sécurité.

Veiller à la sécurité et à la qualité du matériel en utilisant des équipements conformes aux normes de sécurité.



Nous ne devons pas

Ignorer les signalements de danger ou les incidents de sécurité

Travailler ou venir sur le lieu de travail sous l'emprise de substances (alcool, drogue, etc.).

Glossaire

Bilan GES (Gaz à Effet de Serre) : il a pour but d'évaluer la quantité de gaz à effet de serre dans l'atmosphère issue des activités d'Open.

Cadeaux et invitations : comprend tout objet de valeur ou toute forme de voyage, hébergement, repas, subsistance, rafraîchissements, divertissement, possibilité de faire des études ou suivre des cours ou tout autre avantage offert ou reçu par un collaborateur ou par Open.

Client : désigne une personne physique ou morale, qui achète un bien ou un service à Open.

Collaborateurs : désigne les salariés et les cadres-dirigeants d'Open.

Concurrent : signifie toutes sociétés ou organisations qui possèdent une offre produit ou de service similaire et comparable à celle d'Open.

Conflit d'intérêt : désigne toute situation d'interférence entre la fonction exercée au sein d'une entreprise et un intérêt personnel, de sorte que cette interférence influe ou paraisse influencer l'exercice loyal de la fonction pour le compte de cette entreprise.

Corruption : désigne tout comportement par lequel sont sollicités, acceptés, reçus des offres, promesses, dons ou présents proposés à des fins d'accomplissement ou d'abstention d'un acte, d'obtention de faveurs ou d'avantages particuliers.

Discrimination : consiste à défavoriser un salarié, un stagiaire ou un candidat à l'embauche, en raison de certains critères non objectifs.

Ethique : comprend l'application de principes ou de valeurs morales à la conduite des affaires ; elle concerne toutes les décisions et comportements discrétionnaires et non régulés.

Fournisseur : l'entreprise auprès de laquelle une personne physique ou morale peut acheter des produits ou matériels. Le fournisseur va donc fournir à l'entreprise les inputs nécessaires à la production. L'entreprise les utilisera pour les transformer en outputs.

Empreinte carbone : désigne la quantité de gaz à effet de serre émise par Open.

Impact environnemental : désigne l'ensemble des modifications qualitatives, quantitatives et fonctionnelles de l'environnement (négatives ou positives) engendrées par Open.

Loi Sapin 2 : loi n° 2016-1691 relative à la transparence, à la lutte contre la corruption et à la modernisation de la vie économique.

Numérique responsable : désigne une démarche d'amélioration continue qui tente de réduire l'empreinte écologique, économique et sociale des technologies de l'information et de la communication.

Organisation internationale du travail (OIT) : désigne l'agence qui engendre une action commune pour promouvoir les droits au travail, encourager la création d'emplois décents, développer la protection sociale et renforcer le dialogue social dans le domaine du travail.

Pratiques commerciales : désigne toute action, omission, conduite, démarche ou communication commerciale, y compris la publicité et le marketing, de la part d'un professionnel, en relation directe avec la promotion, la vente ou la fourniture d'un produit

Prestataire : désigne toute personne physique ou morale, y compris un organisme public, fournissant des services, réalisant une prestation pour Open.

Raison d'être : la raison d'être d'Open, qui s'inscrit à la fois dans le cadre et au-delà de son objet social, se caractérise par l'expression d'un objectif d'intérêt général qui outrepassse la simple recherche du profit à court terme.

Travail forcé : désigne le fait, par la violence ou la menace, de contraindre une personne à effectuer un travail sans rétribution ou en échange d'une rétribution manifestement sans rapport avec l'importance du travail accompli.



Pour en savoir plus à notre sujet :
<https://www.open.global>